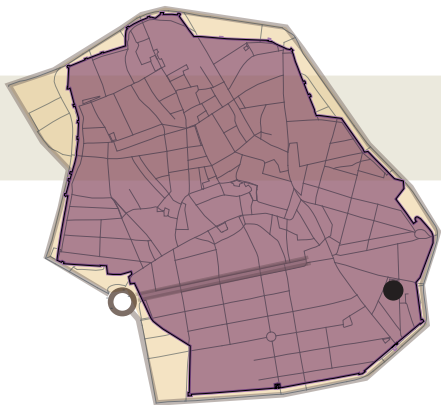


# La chapelle d'une confrérie laïque : les Pénitents blancs des Carmes

Responsable d'opérations

Claire Auburtin et Patrick Hervieu

## Rue Maréchal-Joffre



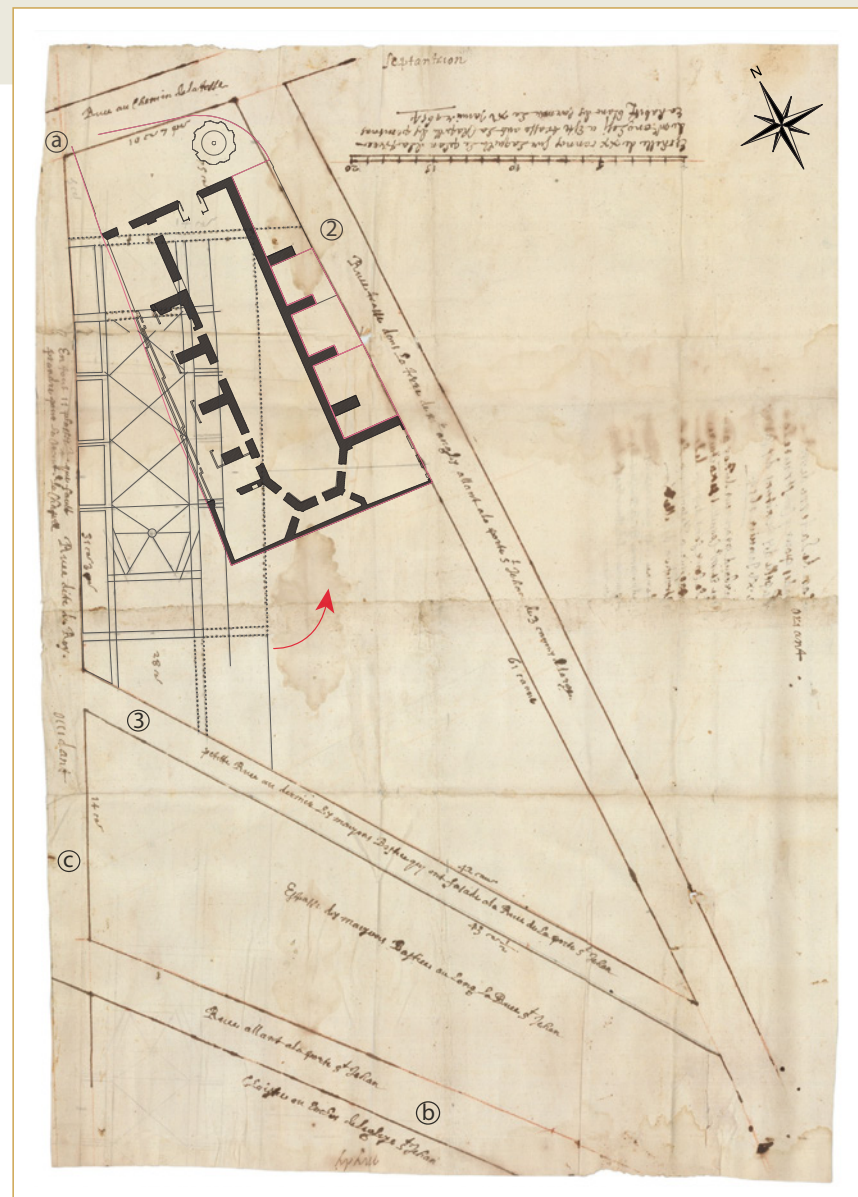
Depuis juin 2013, les portes de la chapelle des Pénitents blancs des Carmes, située en haut de la rue du Maréchal-Joffre, se sont ouvertes sur la collection d'Art contemporain Jean et Suzanne Planque. L'aménagement de cette annexe du musée Granet a nécessité d'importants travaux de réhabilitation et de restauration auxquels la Direction Archéologie a été associée dans le cadre d'une étude du bâti, menée entre 2008 et 2011. Les recherches en archives et les investigations archéologiques ont ainsi permis de redécouvrir les dispositions originales de la chapelle et l'organisation d'une confrérie de laïcs pratiquant charité, pénitence et dévotions.

### À nouveau quartier, nouveaux projets

La chapelle des Pénitents blancs des Carmes s'inscrit très tôt dans le paysage du nouveau quartier Saint-Jean, qui se trouve à l'extrémité orientale du programme d'urbanisme du Cardinal Mazarin conçu en 1646, pour agrandir la ville vers le sud, au-delà des remparts du XIV<sup>e</sup> siècle. Les terres agricoles alors intégrées aux limites urbaines, sont loties à l'attention d'une population de commerçants et d'artisans qui investissent le nouveau quartier (648).

Initialement organisé selon un plan orthonormé sur le modèle du quartier aristocratique Mazarin, le tracé des voies est rapidement modifié sur les injonctions de différents propriétaires, afin de relier l'ancien quartier de Villeneuve à la porte méridionale de la nouvelle extension. Les terrains disponibles permettent à la confrérie des Pénitents blancs, cantonnée intra-muros dans le couvent des Carmes au sud de la Ville, d'acquérir une parcelle en pente de 600 m<sup>2</sup>, vierge de toute construction, et d'y édifier sa chapelle.

Le seul plan connu est établi en 1654, l'année même de l'acquisition de la parcelle. Hormis le déplacement de son confront d'une rue à une autre sur la même parcelle, y figure une chapelle à nef unique, voûtée sur croisées d'ogives, précédée d'une avant-chapelle, ainsi que des annexes nécessaires à la vie de la confrérie. Entre le début (1654) et la fin des travaux (1682), le projet initial a été peu modifié. Les transformations ont porté sur une économie de moyens et d'espace par le raccourcissement des travées et une redistribution des bâtiments annexes autour de la chapelle.



648 Evolution du découpage de la parcelle et du tracé des voies, impliquant un déplacement du plan de la chapelle qui a été déplacé du bord oriental de la rue Clovis-Hugues à la façade occidentale de la rue Pavillon (association du plan du quartier Saint-Jean en 1646 sur un fond cadastral actuel et du plan-projet de la chapelle daté de 1654)

## Un chantier lent et difficile

Alors qu'à la même période, la chapelle de la Visitation (rue Mignet), aux proportions identiques, est construite en cinq ans (1647-1652), trente années ont été nécessaires aux maçons Jean Jaubert et Laurent Vallon pour achever la chapelle des Pénitents blancs.

Les investigations archéologiques ont mis en évidence l'important apport de remblais effectué au niveau du chevet, dans lesquels les murs ont été fondés à 1,40 à 2 m sous le niveau de circulation actuel. Les ruptures observées dans les maçonneries permettent d'établir un démarrage du chantier par le chœur puis la nef jusqu'à la première façade située 10 m en retrait de la façade actuelle. Le chantier est interrompu en 1663, en raison de désordres constatés par huissier dans les maçonneries qui « menassoient lentièrre perte et desmolition de lediffice ». Les maçons sont chargés de remettre en état le bâtiment et d'en assurer la stabilité. Rien ne subsiste des élévations de cette première chapelle, mais son plan a déterminé celui de la deuxième chapelle, reconstruite à partir de 1663. Le terrain est alors remblayé sur une épaisseur de 0,50 m, et les contreforts élargis. Les fondations de l'avant-chapelle et la façade dont la construction est amorcée, sont plus largement et profondément fondées. La dépose des reliques de saint Amédée et de saint Boniface, à partir de 1672, consacre le lieu. Cependant, les travaux ne sont achevés que dix ans plus tard et les derniers paiements liés à la mise en place des décors sont honorés en 1710, soixante ans après la pose de la première pierre (649).

## Les différents usages de la chapelle jusqu'à la Révolution

En raison des changements de propriétaires et d'affectations intervenus aux XIXe et XXe siècles, les dispositions intérieures initiales des bâtiments sont assez mal connues. Certaines ont néanmoins été appréhendées sur le terrain ou sont mentionnées dans les archives rédigées à l'occasion de la vente de la chapelle à la période révolutionnaire, tels l'inventaire du mobilier du 26 août 1790 et le rapport d'estimation du 17 avril 1795.

Dans la chapelle, les limites du chœur étaient marquées par une surélévation du sol et une balustrade. Dans la nef, des banquettes en plâtre reconnues à la fouille étaient aménagées au contact des murs gouttereaux. Larges de 1,10 m, elles permettaient de surélever les sièges utilisés dans le cadre des assemblées de la confrérie. Au nord, l'avant-chapelle était séparée de la nef par un mur qui supportait une tribune surmontée d'une voûte en cul-de-four. De ces éléments, seuls ont pu être observés le tracé et les ancrages dans les élévations du mur de tribune. Aucun niveau de sol en place n'a été retrouvé dans la nef et le chœur.

Déterminer la fonction des annexes reste difficile car bien que représentées sur le plan-projet, celles-ci ne sont pas décrites. Un premier espace qualifié de « passage » occupait le tiers ouest de la façade. Un sol de galet a pu être mis en évidence au rez-de-chaussée. C'est là que se faisait l'accès quotidien à la nef, ainsi qu'à deux étages comprenant des lieux d'assemblée pour la confrérie et des espaces privatifs destinés à abriter ses membres plus indigents. Au sud, le chevet aveugle était ceinturé de bâtiments parmi lesquels la sacristie et les vestiaires de la confrérie.

Alors que le décor de la chapelle apparaît aujourd'hui extrêmement dépouillé, les prélèvements réalisés sur les élévations restituent un intérieur coloré avec la reconnaissance d'au moins trois registres (du doré, du rouge et du bleu successivement ou conjointement). Cette relative exubérance transparait à l'occasion du service célébré le 15 juillet 1774 pour feu Louis XV. La chapelle est alors parée de toiles tendues, de drapeaux et d'une grotte de tissu implantée au centre de la nef.



649 Façade de la chapelle restaurée, rue du Maréchal-Joffre.

## L'occupation funéraire de la chapelle

Le décapage du sol de la chapelle a mis en évidence seize tombes et deux caveaux (650). Cette découverte a donné lieu à une nouvelle opération archéologique, menée par une équipe d'anthropologues, de novembre 2011 à mi-janvier 2012.

Scandée par trois états, l'occupation funéraire a concerné l'avant-chapelle, la nef et le chœur. Les premières inhumations occupent l'ensemble de l'espace au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans le courant du même siècle, une seconde série d'inhumations a recoupé les sépultures déjà existantes. Toutes ont été perturbées par les différents réaménagements de l'Époque contemporaine.

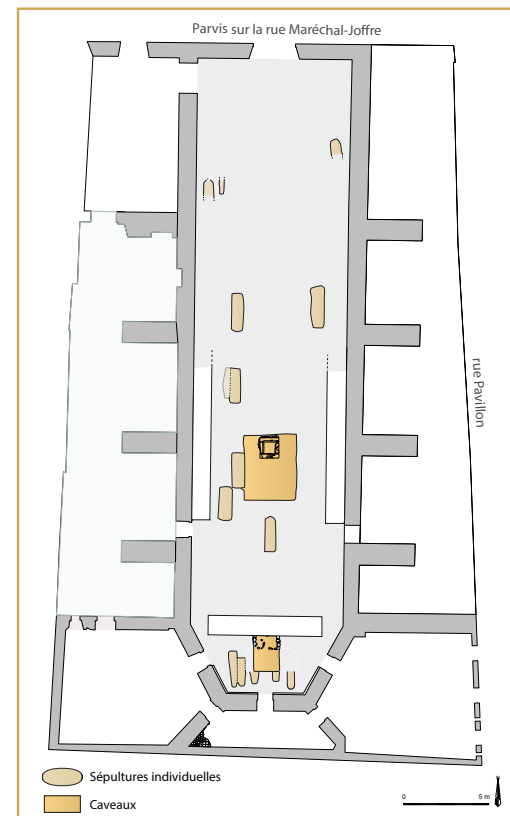
On distingue trois modes d'inhumation. Les fosses en pleine terre se concentrent essentiellement dans l'avant-chapelle, alors que les sépultures en cercueil (651) et les caveaux sont localisés dans la nef et le chœur. Les gestes apportés au défunt sont toujours les mêmes : orienté selon l'axe sud / nord de la nef avec la tête au nord, le corps est allongé sur le dos, les mains dans la plupart des cas, repliées sur le bassin. Le mobilier recueilli dans les tombes est extrêmement sobre : un chapelet et des boutons de vêtements. Toutefois, les analyses ont révélé l'utilisation de linceuls ou de pièces de tissu recouvrant les individus inhumés en cercueil. Les ossuaires sont exceptionnels

Le caveau localisé au centre de la nef (3,10 m x 2,70 m) contenait quarante-deux individus, trente-trois adultes et neuf enfants de moins de cinq ans (652). Les fragments de bois et de clous suggèrent des inhumations en cercueil. L'étude anthropologique a montré que les corps avaient fait l'objet de manipulations témoignant d'une longue et intense utilisation du caveau funéraire (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles).

## Pour qui ? Pourquoi ?

Dans les tombes, seuls des hommes étaient inhumés, alors que le caveau situé au centre de la nef a accueilli aussi bien des hommes que des femmes et de très jeunes enfants. Ce recrutement suggère une origine sociale différente entre les individus inhumés en sépulture individuelle et ceux déposés dans le caveau. Compte tenu du contexte socio-religieux, l'inhumation individuelle pourrait être réservée aux seuls Pénitents, ce qui expliquerait la présence exclusive d'hommes. À l'inverse, l'inhumation en caveau serait destinée aux proches et / ou à ceux dont ils avaient la charge, sans distinction de sexe ou d'âge.

Après la Révolution, l'Assemblée législative ordonne en août 1792 la dissolution des confréries religieuses. Les pénitents quittent alors leur chapelle qui connaît, à partir de cette date, de profondes transformations. Malgré leur caractère particulièrement invasif, celles-ci ont contribué à la sauvegarde de l'édifice.



650 Plan de la chapelle et emplacement des aménagements liturgiques et funéraires.



651 Inhumation en cercueil.



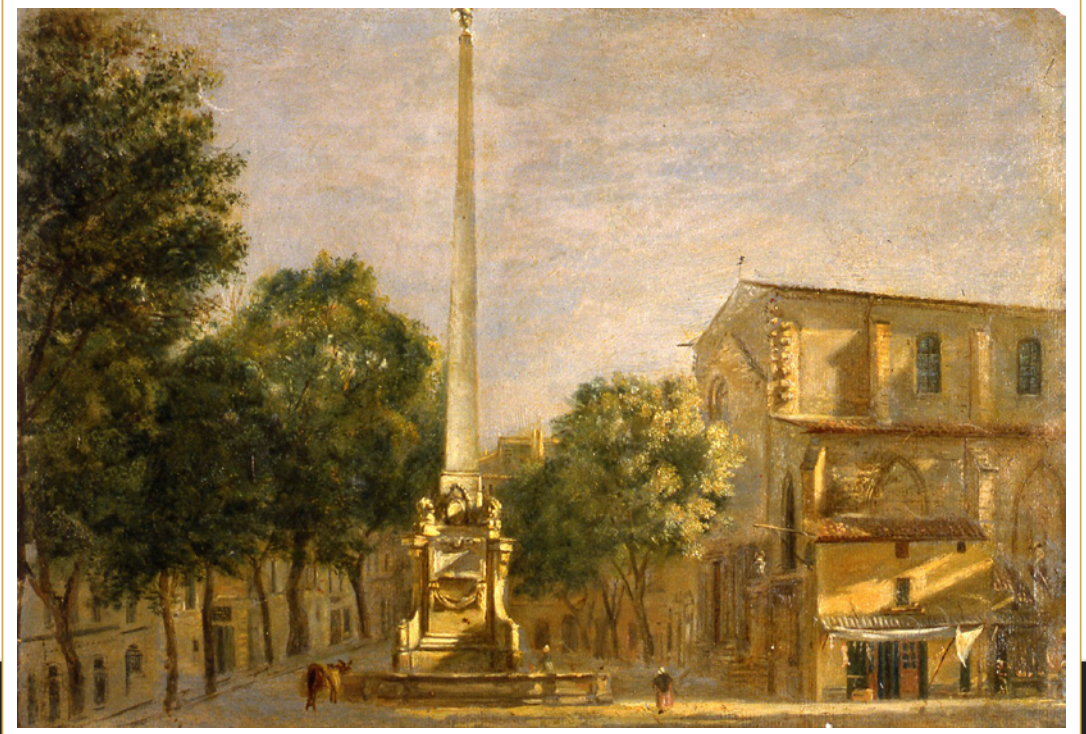
652 Caveau en cours de fouille.

**640** Nef de l'église de Prêcheurs réaménagée par les frères Vallon, entre 1691 et 1703.

## Les transformations des frères Vallon (1691-1703)

À partir de 1691, les interventions de Jean et Laurent Vallon vont unifier et moderniser l'architecture de ce bâtiment composite : les anciens murs gouttereaux du XIV<sup>e</sup> siècle sont percés pour laisser place à une arcature latérale rythmée par de puissants piliers composés, les élévations intérieures sont entièrement parementées en pierre de taille et le vaisseau central de la nef rehaussé d'un niveau de fenêtres hautes et voûté, un transept doté d'une coupole à sa croisée est créé et les anciennes chapelles latérales unifiées en bas-côtés (640). La mise en place d'un décor en trompe-l'œil dans le chœur et aux extrémités des bas-côtés vient clore cette campagne, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Si ces travaux ont largement gommé l'édifice médiéval, la nouvelle église reste, par son plan et son emprise, totalement héritée de ce dernier. De même que les piliers du vaisseau central de la nef moderne et de la croisée du transept reprennent exactement le tracé des murs gouttereaux de l'église du XIV<sup>e</sup> siècle, les bas-côtés se sont insérés dans l'enveloppe des anciennes chapelles latérales n'oblitérant que leurs voûtes, tandis que la façade occidentale à oculus et le chevet de la fin du Moyen Âge, simplement rehaussés pour s'adapter aux nouvelles élévations, ont été repris en l'état dans les constructions du XVII<sup>e</sup> siècle (641).



**641** Place des Prêcheurs et église de la Madeleine, vue attribuée à Marius Reinaud.